



Ville de Portiragnes

CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 1^{er} avril 2026, à 18 heures

Salle du Conseil Municipal

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément aux articles L 2121-7, L 2121-9, L 2121-10 et L 2121-12 du CGCT

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la séance du Conseil Municipal qui aura lieu **le mercredi 1^{er} avril 2026, à 18 heures**, dans la salle du Conseil Municipal.

ORDRE DU JOUR

Approbation Procès-Verbaux séances du 10 mars 2026 et du 21 mars 2026.

FINANCES LOCALES

1. Fixation des indemnités de fonction du Maire, des Adjoints au Maire et des Conseillers Municipaux Délégués.
2. Majoration des indemnités de fonction des élus au titre du classement station de tourisme.
3. Etat 1259 COM – Vote des 3 taxes locales.

AFFAIRES GENERALES

4. Délégation générale de pouvoir accordée au Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
5. Modalités de dépôt des listes de la commission de Délégation de Service Public (DSP).
6. Election des membres titulaires et suppléants de la Commission de Délégation de Service Public (DSP).
7. Election des membres titulaires et suppléants de la Commission d'Appel d'Offres (CAO).
8. Fixation du nombre d'administrateurs au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

9. Election des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).
 10. Composition du Comité Social Territorial (CST) - Désignation des représentants des Elus.
 11. Approbation du règlement intérieur du Conseil Municipal.
 12. Désignation d'un représentant du Conseil municipal au Syndicat Mixte d'Energies du département de l'Hérault – Hérault Energies.
- Décisions du Maire.

QUESTIONS DIVERSES

N.B. Une note de synthèse, est jointe à la présente convocation.

A Portiragnes, le 26 mars 2026

Le Maire,

Gwendoline CHAUDOIR

